

# GUIDE RAPIDE POUR L'INSCRIPTION ET LES LETTRES DE CRÉANCE

# CONGRÈS VIRTUEL 2021

## DATES CLÉS

- 8 janvier Les AC reçoivent les lettres de créance
- 18 janvier Ouverture des inscriptions pour le congrès
- 15 mars Date limite pour soumettre les listes de délégué-es des AC en utilisant le [formulaire en ligne](#). Les lettres de créance non utilisées seront renvoyées au bureau fédéral
- 5 avril Date limite pour les inscriptions

## QUESTIONS

### Combien de délégué-es chaque AC obtient-elle?

Les délégué-es sont basé-es sur le nombre de membres de votre AC. Toutes les AC recevront au moins un-e délégué-e régulier-e et un-e délégué-e jeune.

### Que se passe-t-il si je veux être délégué-e, mais que je ne suis pas choisi-e par mon AC?

Vous pouvez vous inscrire au congrès sans code d'inscription et une lettre de créance vous sera remise après le 15 mars, s'il y en a une de disponible dans votre province. Si aucune lettre de créance n'est disponible, l'inscription sera remboursée.

### Qu'est-ce qu'un code d'inscription?

Un code d'inscription est un numéro d'identification unique que vous recevrez de votre AC, une fois que vous aurez été choisi-e comme délégué-e.

### Puis-je m'inscrire au congrès une fois que celui-ci a commencé?

Non - vous devez vous inscrire et payer vos frais d'inscription avant la date limite pour les inscriptions le 5 avril.

### Les AC tiennent normalement des réunions en personne pour choisir les délégué-es au congrès. Comment procédera-t-on pendant une pandémie?

Le choix des délégué-es et les réunions pour les résolutions doivent se faire en ligne. Le bureau fédéral peut vous aider à organiser une réunion en ligne et à garantir un processus de vote sécurisé. Remplissez le [formulaire qui se trouve](#) dans le courriel et le personnel du bureau fédéral communiquera avec vous.

## VOTRE CHEMIN VERS LE CONGRÈS

Communiquez avec votre AC et participez à une réunion virtuelle de choix des délégué-es

Vous n'êtes pas choisi-e par votre AC?

Inscrivez-vous en ligne sans code d'inscription et payez vos frais d'inscription (15 janvier au 5 avril)

Après le 15 mars, un code d'inscription peut vous être attribué

Vous êtes choisi-e comme délégué-e par votre AC et vous recevez votre code d'inscription?

Inscrivez-vous en ligne avec votre code d'inscription et payez vos frais d'inscription (15 janvier au 5 avril)

**N'oubliez pas :** les délégué-es au congrès doivent avoir la parité des sexes. Cela signifie que chaque délégation des AC doit avoir une représentation non cis masculine de 50 %.

### Questions au sujet de l'inscription?

[Inscription@npd.ca](mailto:Inscription@npd.ca)

### Questions au sujet du choix des délégué-es?

[Congres2021@npd.ca](mailto:Congres2021@npd.ca)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.npd.ca/congres2021](http://www.npd.ca/congres2021)